

## CLUSTERS Des tests obligatoires pour les vols en provenance de 16 pays à risque

### La circulation virale reste soutenue en France

Face à la progression de l'épidémie en France, les autorités rendent les tests obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> août pour les voyageurs en provenance de seize pays jugés à risque. Aucun pays de l'Union européenne n'est concerné.

Dans le cadre des mesures de renforcement de la lutte contre le coronavirus, une liste de seize États a été dressée par le gouvernement : Etats-Unis, Afrique du Sud, Algérie, Bahreïn, Brésil, Emirats arabes unis, Inde, Israël, Koweït, Madagascar, Oman, Panama, Pérou, Qatar, Serbie et Turquie.

### En Occitanie, les aéroports de Toulouse, Montpellier et Perpignan sont concernés

Le 1<sup>er</sup> août marquera l'entrée en vigueur du dispositif de dépistage obligatoire du Covid-19 pour les passagers arrivant à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, Montpellier-Méditerranée et Perpignan-Sud de France depuis les pays où la propagation du virus est la plus inquiétante.

Le nombre de passagers concernés sera vraisemblablement limité puisque les frontières entre la France et ces 16 pays sont d'ores et déjà fermées. Seuls seront concernés des voyageurs français ou des citoyens de ces pays qui disposent d'une résidence stable en France.

Les voyageurs devront se soumettre à un test virologique (PCR) dès leur arrivée.

Ce test consiste en un prélèvement naso-pharyngé qui se réalise à l'aide d'un petit écouvillon inséré dans le nez.

Les voyageurs positifs seront soumis à une période de quarantaine de deux semaines.

**0,5%** DE TESTS POSITIFS EN MOYENNE (\*) en ce moment en Occitanie. Plus de 30 000 tests sont réalisés en moyenne chaque semaine dans la région actuellement.

(\*) Source : Santé Publique France

**+46** CAS POSITIFS EN MOYENNE PAR JOUR (\*\*) signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis mardi dernier en Occitanie. Au total, 323 cas depuis le 21/07.

(\*\*) Source : Assurance Maladie

### Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :

> [Consultez les derniers points épidémiologiques.](#)



## HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 28/07/2020 :

- 45 hospitalisations en cours (+3) dont 9 en réanimation (+2)
- 513 décès à l'hôpital (stable)

24/24

@ARS\_OC  
@gouvernementFR  
@MinSoliSante  
@AlerteSanitaire

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	0	0	2
Aude (11)	5	2	59
Aveyron (12)	2	-	24
Gard (30)	5	1	97
Haute-Garonne (31)	20	3	73
Gers (32)	1	-	23
Hérault (34)	2	-	122
Lot (46)	-	-	22
Lozère (48)	-	-	1
Hautes-Pyrénées (65)	2	2	27
Pyrénées-Orientales (66)	2	-	34
Tarn (81)	1	1	23
Tarn-et-Garonne (82)	5	-	6
<b>OCCITANIE</b>	<b>45</b>	<b>9</b>	<b>513</b>

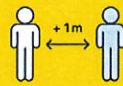
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre